

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	28 (1920)
Heft:	5
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

superflu de savoir quoi que ce soit, anatomie, physiologie, chirurgie, pour guérir ce malade, de même que les gens bien portants n'ont aucunement à se soucier d'hygiène ou de quoi que ce soit qui ressemble à de l'hygiène. Il faut maîtriser la crainte que nous avons des maladies, puisque cela ne correspond à rien de réel. Le même traitement donc convient à tous les malades (et non pas seulement aux névropathes, pour lesquels il ne paraîtrait pas illogique). Ce traitement consiste à faire partager au malade cette conviction que ce qu'il appelle sa maladie provient uniquement d'une erreur de sa part, que l'esprit, qui seul existe, est tout puissant. Faites cesser la croyance au mal et le mal disparaît. Le tout peut s'entremêler, comme dans l'église mère de Boston, d'interprétations fantaisistes d'ailleurs, et fort peu orthodoxes, des livres saints, de l'affirmation par le guérisseur et par le patient des maximes fondamentales de la secte (« Dieu est tout dans tout, le bien est esprit ») dont la vérité est attestée par ce fait qu'elles peuvent se lire à l'envers (*sic*). Après quoi, si le malade ne guérit pas, c'est qu'un « magnétisme malicieux » s'oppose à la réussite de ces pratiques transcendantes.

Evidemment le magnétisme malicieux s'en mêle souvent, car à côté des milliers de guérisons (?) rapportées par le journal et le livre, il y a un certain nombre de pneumonies ou de fractures qui résistent à toutes les objurgations de la *Christian Science* et se refusent à passer pour des « erreurs ». On a même méchamment cherché chicane, un jour, à un adepte de la secte qui avait laissé passer de vie à trépas une femme atteinte d'hémorragies de la délivrance et qui ne voulut pas se rendre à ces raisons péremptoires.

Et voilà les absurdités qui sont pratiquées par un nombre fantastique de « guérisseurs », crues et propagées par des milliers d'êtres humains, voilà ce qui résiste aux analyses d'un Janet ou aux railleries d'un Mark Twain ! Voilà les conceptions pour l'expansion desquelles on trouve des millions, tandis qu'il est si difficile de fonder les laboratoires et les cliniques, tout ce qui nous manque pour poursuivre notre longue, difficile et âpre lutte contre la maladie ! En rire, oui, c'est la première pensée qui vient : en pleurer, c'est celle qui lui succède. Mais, quand on a un peu vécu et fréquenté les hommes, la dernière idée dont on s'avise, c'est de s'en étonner.

(*Monde médical.*)



Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel. Bureau de placement de la Croix-Rouge. — Le Bureau de placement de gardes-malades a rendu en 1919 — comme les années précédentes — de grands services aux médecins et au public obligé d'avoir recours à des infirmières. Il a fait 281 placements au cours de l'année écoulée, qui se répartissent comme suit :

Placements à Neuchâtel 119
 » à La Chaux-de-Fonds . . . 54

Placements au Locle	10
» dans les districts du canton	60
» dans d'autres cantons . . .	36
» à l'étranger	2

Ces placements représentent 10,120 jours de travail et 59,780 fr. de salaires payés aux gardes. On se représente difficilement le travail énorme de la directrice qui doit être toujours à la brèche ; sans compter les conversations téléphoniques, les télégrammes et les visites

personnelles venues au bureau, nous relevons une correspondance de 744 lettres et cartes envoyées par Sœur Cécile Montandon, notre dévouée directrice depuis plusieurs années.

Le rapport annuel signale les bons rapports que le bureau entretient avec le personnel, les réunions mensuelles qui sont toujours empreintes de cordialité et auxquelles les gardes momentanément libres assistent très volontiers pour faire connaissance entre elles et afin d'avoir un moment de détente. Les rapports avec les clients sont en général excellents, mais il est surprenant de constater que notre bureau de la Croix-Rouge est pris parfois pour un office de placement de domestiques: les demandes de cuisinières, de femmes de chambre, de nourrices, de cochers, de commis, voire même de manœuvres, ne sont pas rares!

Quelques dons sont venus atténuer le déficit d'exploitation qui est supporté par les six sociétés de la Croix-Rouge du canton.

Depuis nombre d'années, le bureau — de même que ceux des autres sections de l'Alliance suisse des gardes-malades — ne place plus que du personnel diplômé, c'est-à-dire des infirmières dont les capacités professionnelles sont reconnues. Si notre bureau a été obligé d'élèver le prix des salaires de ses gardes, il a pu le faire d'une façon modérée qui est loin d'atteindre les chiffres de quelques villes suisses où les traitements versés aux infirmières sont parfois excessifs.

Neuchâtel. Société des samaritains. — *Rapport sur l'exercice 1919.* Durant l'exercice écoulé, la Société des samaritains de Neuchâtel-ville a organisé cinq exercices-répétitions (pansements, transports, fabrication d'attelles). Comme chaque année, nous avons eu notre exercice en forêt, à Pierre-à-Bot. Cette sortie fut organisée avec la Section des dames, en prévision de la Journée cantonale.

Le 6 juillet, notre société s'est rendue en nombre, en auto-camion, à la Journée cantonale au Val de Ruz, dont chacun gardera un agréable souvenir.

Nos exercices furent dirigés à tour de rôle par nos moniteurs MM. Oppel, Houriet et Blaser; bonne participation en général, il est

cependant regrettable que les membres qui auraient le plus besoin de se perfectionner restent trop souvent sourds à nos convocations.

En mai 1919, nous avons procédé au démontage de la baraque-hôpital de la Croix-Rouge qui avait été installée pour abriter des convalescents de la grippe.

Pendant l'année, nous avons eu à nous occuper à différentes reprises de l'organisation de lazarets de fortune, en prévision de forte épidémie. Les collèges de la Maladière, de Serrières, du Vauseyon et les baraques de bois qui abritaient les internés français au Chanet furent visités et organisés d'une manière technique en prévision de toute éventualité. Ces différents travaux d'organisation furent dirigés par MM. les Drs de Marval et Mauerhofer.

Pour ces mêmes installations, 200 lits durent être réquisitionnés chez l'habitant, par listes de souscriptions, et 17 samaritains furent désignés comme étant de piquet pour toute éventualité.

Comme chaque année, nos membres firent tout leur possible pour pousser la vente des cartes du 1^{er} août.

Notre comité s'est occupé et travaille actuellement encore pour collecter des fonds afin de procurer au Comité central les moyens d'organiser des cours de soins à donner aux malades.

Le 4 juin, notre section, au grand complet, assistait à une très intéressante conférence sur les rayons Röntgen, conférence avec démonstrations donnée au Cabinet radiologique à l'Hôpital de la ville aux Cadolles par M^{le} A. Kurz, radiologue de cet établissement.

Une conférence de M. le Dr Alf. Matthey sur la Roumanie en guerre a beaucoup intéressé nos membres.

M. le professeur Maillard, revenu de Russie, nous donna tout récemment encore une très jolie conférence avec de nombreuses projections lumineuses, ayant comme sujet: « Deux années avec un train sanitaire russe » (souvenirs des fronts de Galicie et de Transcaucasie 1915-17)

Il a été signalé au Comité de la section 495 interventions de premiers secours donnés par des samaritains de notre société. 46 trans-

ports ont été effectués au moyen de la voiturette dans les différents hôpitaux de la ville et aux domiciles des malades.

Sur demandes la société a également envoyé des équipes de samaritains aux manifestations sportives suivantes : Fête de gymnastique régionale à Serrières; Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique (où nous avons eu l'occasion d'intervenir dans plus de 150 cas); Fête de natation; Course de vélos 100 km.; Course pédestre; Journée équestre, Régates, etc.

Vu les difficultés rencontrées au début de l'année pour trouver une personne pouvant se charger du poste de secrétaire-caissier et pour parer aux ennuis provenant de mutations au sein du comité, nous avons porté le nombre des membres de ce dernier à 9 au lieu de 7, chiffre précédent.

Malgré de nombreux achats de pansements et de mobilier, nos comptes de 1919 bouclent avec un bénéfice de plus de fr. 1200, provenant de recettes faites lors d'organisation, par notre société, de soirées de bienfaisance.

La section de Neuchâtel, Messieurs, compte actuellement 6 membres honoraires, 55 membres actifs et 10 membres libres, soit au total 71 membres.

Le comité pour 1920 a été définitivement constitué comme suit : E. Aeschlimann, président; Houriet, vice-président; G. Bertholet, secrétaire-caissier; Burkhardt, chef de matériel; L. Oppel et F. Blaser, moniteurs; F. Pierrehumbert, E. Buser, H. Bernhard; vérificateurs des comptes et du matériel : MM. Falcy, Howard, Borsay, Wannenmacher, Clottu et Bonardo.

Alliance suisse des Samaritains. Comité central. — Sept nouvelles sections de samaritains ont été admises dans l'Alliance, soit 6 de la Suisse centrale et une tessinoise.

La *Caisse de secours* continue à recevoir des dons importants :

Samaritains de Neuchâtel . . .	Fr. 200
» de Berne-Nord . . .	» 200
» d'Interlaken . . .	» 150

suivent les noms de 30 sections ayant envoyé chacune fr. 20 parmi lesquelles nous relevons celles d'Yverdon et de Grandson.

Croix-Rouge vaudoise. — L'assemblée annuelle des délégués des sections de la Croix-Rouge vaudoise a eu lieu dimanche 21 mars après-midi, au Casino de Montbenon, à Lausanne, sous la présidence de M. le Dr Edouard Cérésole (Lausanne). Quinze sections y étaient représentées par une cinquantaine de délégués. Dans son intéressant rapport présidentiel, M. le Dr Cérésole constate qu'en 1919 la vie des sections a été naturellement moins active que pendant les années de guerre.

M. le Dr Cérésole a prié l'assemblée d'accepter sa démission; MM. les Drs Edouard Neiss (Lausanne) et Charles-Isaac Fauconnet (Nyon) ont également donné leur démission de membres du Comité central; M. le Dr Ed. Cérésole a été remplacé comme président central par M. le Dr André Guisan (Lausanne). M. le Dr Michel Burnier (Lausanne) et M. Frank Yersin, pasteur à Rolle, ont été nommés membres du Comité vaudois à la place des deux démissionnaires.

La question de la réorganisation de la société, demandée par la section de Vevey, a été renvoyée à l'étude d'une commission formée de trois membres du Comité central et de MM. les Drs Roger de la Harpe (Vevey), Georges Pérusset (Yverdon) et M^{me} Florence Quinché-Sedwick, présidente des samaritaines de Lausanne, et d'un septième membre que la commission désignera elle-même.

Une collation offerte par le Comité central a suivi la séance.

Courtelary. — La Croix-Rouge a tenu ses quinzièmes assises le samedi 17 avril à St-Imier sous la présidence de M. G. Ferrier, ancien professeur. Elle a entendu un intéressant résumé du travail accompli pendant les années 1914 à 1919, années pendant lesquelles des circonstances inéluctables avaient empêché toute convocation. Le comité et surtout son caissier, M. Ferrier lui-même, ont été très actifs et ont contribué par leur zèle au succès des collectes faites dans le district, recueillant et faisant parvenir à destination des sommes dépassant au total fr. 9000.

L'assemblée a enregistré avec regret la démission irrévocable du président de district,

M. Numa Pellaton, ancien maire à Renan. L'honorariat lui a été décerné « pour services rendus à la Croix-Rouge ». D'autres démissions et aussi, hélas ! des décès ont rendu nécessaire un remaniement du comité qu'un vote unanime de l'assemblée a constitué pour 3 ans comme suit : président M. J. L. Herzog, pasteur, à La Ferrière ; vice-président et caissier M. G. Ferrier, ancien professeur, à St-Imier ; secrétaire M^{me} Adèle Juillard, à Cortébert ; membres délégués : M. le Dr Eguet, à Corgémont ; M. le Dr Miéville, à St-Imier ; M^{me} Emile Perrenoud, à St-Imier ; M^{me} Henri Schluep, à

Courtelary ; M. Arnold Rossel, instituteur, à Sionviller ; M. Arnold Bueche, pasteur, à Vauferdin ; M. Humbert Béguelin, horloger, à Tramelan ; M. Charles Rüfeli, président des samaritains, St-Imier.

Ce comité va incessamment se mettre à l'œuvre pour réviser les statuts en ce sens que radiation de la section sera demandée dans le Registre du commerce, une inscription dans celui-ci étant sans importance pratique. Il étudiera en outre la manière de donner plus d'extension à la propagande en faveur de la Croix-Rouge dans le district de Courtelary.

Aux sections de samaritains

Dans le but de compléter notre rapport sur la période de mobilisation et de l'épidémie de grippe, et pour honorer la mémoire des nombreuses samaritaines et des samaritains qui ont trouvé la mort en soignant des grippés, nous aimerais donner les noms de toutes celles et de ceux qui — comme membres de nos sociétés de samaritains — ont payé de leur vie leur abnégation en faveur des malades.

Afin d'arriver à une certaine uniformité, nous prions nos sections de nous adresser sans retard la liste des membres de leur société qui sont morts à la tâche lors de la grippe, en soignant des malades.

Nom.

Prénom.

Profession.

Age.

Membre de la section depuis quelle date ?

Cause du décès.

Les réponses doivent être adressées au Comité central de l'Alliance suisse des samaritains, à Olten.

Le secrétaire : Bieli.

Section genevoise de la Croix-Rouge. -- Une communication de cette société nous est parvenue trop tard pour paraître dans ce numéro. Nous ne voudrions cependant pas manquer d'adresser nos hommages et nos félicitations à M^{me} Alice Favre qui a été nommée « présidente d'honneur » après 40 ans d'activité, et à laquelle la section de Genève vient de remettre une adresse et un beau souvenir « pour services rendus ».

(Réd.)